

POUR ÉLARGIR VOS RECHERCHES DE BÉNÉVOLES

- **Lancer des appels à bénévolat** : dans l'association en proposant de nouvelles missions ou en dehors via divers outils de communication (magazine municipal, flyers, plateforme dédiée...).
- **Collaborer avec d'autres associations** pour s'inspirer de leurs pratiques.
- **Énoncer clairement les missions recherchées** : rôle, durée, tâches.
- **S'adresser à de nouveaux publics** : encourager la diversité et l'inter-générationnel (nouveaux publics, nouvelles idées).
- **Ouvrir l'Assemblée générale** à un public extérieur pour attirer de nouvelles personnes.
- **Être présent sur le terrain** : participation à des événements publics, présentation dans des lieux atypiques (écoles, entreprises...).
- **Adapter les supports de communication à la cible** : affiches, relations presse, réseaux sociaux.

POUR LES ASSOCIATIONS
LE DÉPARTEMENT AGIT !



RENFORCER OU RENOUELER LES DIRIGEANTS DE SON ASSOCIATION

Restitution des échanges menés par **Asso71** avec des membres d'associations lors des rencontres de territoire.



POUR PLUS D'INFORMATION CONTACTER

Asso71

389, av. Maréchal de Lattre de Tassigny
71000 Mâcon
03 85 37 67 37 - asso71@saoneetloire71.fr

99

« Ne pas hésiter à tester, à expérimenter et à s'autoriser des choses »

99

POUR FAIRE ÉVOLUER L'ÉQUIPE DIRIGEANTE

- **Écouter, s'intéresser à la personne** pour identifier ses compétences et ses centres d'intérêt.
- **Solliciter les membres** en les ciblant avec des propositions concrètes.
- **Adapter son fonctionnement en réfléchissant à une organisation différente** : type de gouvernance (co-présidence, collégiale), répartition des missions, proposition de binômes, tutorat, mise en place de commissions.
- **Inviter des adhérents en tant qu'observateur** aux réunions de CA pour susciter l'intérêt.
- **Pour impliquer les actifs et limiter leur temps de travail à la maison** : organiser des « réunions actions » pendant lesquelles les tâches sont réalisées.
- **Intégrer les heures de bénévolat dans le CPF** (Compte personnel de formation).
- **Proposer des accompagnements aux dirigeants** : formations, tutorats...
- **Dédramatiser en cas de démission d'un dirigeant** sans essayer de le retenir, en exposant la situation de façon factuelle.
- **Encourager un modèle plus horizontal** : partager les responsabilités et fonctions et laisser place aux nouvelles idées.
- **Valoriser le bénévole pour ses actions** : remerciements, récompenses, témoignages.
- **S'adapter** aux contraintes, aux besoins, aux disponibilités, aux impératifs...
- **Limiter la durée des mandats** pour favoriser le renouvellement.
- **Rassurer les candidats hésitants.**
- **Inclure des adhérents** dans les commissions et groupes de travail.
- **Favoriser l'interconnaissance** des missions de chacun.



POUR DONNER ENVIE DE VOUS REJOINDRE

- **Communiquer avec enthousiasme** sur son association pour la faire connaître en utilisant des outils innovants comme le CV inversé, dont le but est de travailler sur l'image de marque de l'association.
- **Soigner l'accueil des nouveaux dirigeants** et assurer leur intégration : transmission, formation, mentorat, livret d'accueil...
- **Favoriser la cohésion** : répondre aux questions, écouter et accompagner les bénévoles.
- **Proposer des moments de convivialité** aussi ouverts aux proches des bénévoles.
- **Rendre le projet associatif attractif** en le réadaptant aux demandes des adhérents.
- **Faciliter l'accès à l'information en utilisant des outils numériques partagés** : comptes-rendus de réunions, fichiers collaboratifs.
- **Mettre en avant la bonne ambiance** dans l'association.
- **Valoriser les tâches** et laisser les membres choisir.
- **Adapter le message** en fonction de la cible.
- **Créer des binômes** pour faciliter l'implication.



POUR FAIRE CONNAÎTRE SES BESOINS

- **Clarifier les besoins** : identifier les tâches et le temps nécessaire pour les accomplir.
- **Expliquer clairement les profils recherchés** : aptitudes, qualités, disponibilités ; et diffuser ces informations.
- **Mobiliser le réseau proche** : communes, partenaires, fédérations ou autres structures.
- **Utiliser des plateformes de mise en relation** entre bénévoles et associations.
- **Annoncer les départs** du Conseil d'administration en amont.